

Québec, le 30 mars 2004

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

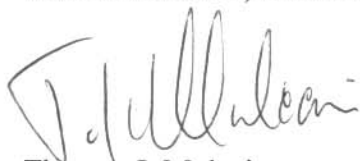
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement de la route 323 dans le secteur de Lac-des-Plages par le ministère des Transports, et ce, à compter du 19 avril 2004.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thomas J. Mulcair

p.j.